

Rapport financier



**Congrès annuel du SJFu
(syndicat des juridictions financières unifié)
Metz, les 12 et 13 octobre 2017**

Les comptes du SJFu sont tenus par la Trésorière, et le Trésorier-adjoint, dans les conditions fixées par le décret du 28 décembre 2009 relatif à l'établissement, à la certification et à la publicité des comptes des syndicats professionnels de salariés ou d'employeurs et de leurs unions et des associations de salariés ou d'employeurs mentionnés à l'article L. 2135-1 du code du travail.

Ils comportent un bilan, un compte de résultat et une annexe sous une forme simplifiée conformément aux dispositions du règlement n°99-03 prévues en la matière (plan comptable des associations).

Ils sont revus par un réviseur des comptes, non-membre du Bureau, élu par le congrès du syndicat.

RAPPORT DE LA TRESORIERE

Le résultat de l'exercice 2016 est excédentaire de 8 357,99 €, avec un report à nouveau créditeur de 38 616,65 € avant reprise du résultat de l'exercice.

Les finances du syndicat se sont donc améliorées par rapport à l'exercice 2015, déficitaire de 1 333,15 €.

Cette amélioration est notamment due à la diminution des charges de 52 % (- 18 272,68 €) en l'absence de l'organisation d'un conseil national, d'un congrès à Paris moins coûteux qu'un congrès en province et d'une diminution de 52 % des frais liés aux réunions (- 7 376,62 €).

Le produit des cotisations perçues a toutefois diminué de 19 % (24 693,88 € en 2016 pour 30 376 € en 2015) en raison notamment de la diminution du nombre d'adhérents (150 adhérents en 2016 pour 169 en 2015).

Au bilan, l'actif, d'un montant de 49 632,77 €, enregistre une diminution de 11 %. Il comprend des créances clients (cotisations de 2016 encaissées en 2017) pour un montant de 396 €.

Le passif, outre le report à nouveau de 38 616,65 € et le résultat de l'exercice positif de 8 357,99 €, comprend des dettes à court terme pour un montant de 2 658,13 € correspondant à des frais de déplacement de l'exercice 2016 encaissés par leurs bénéficiaires en 2017.

RAPPORT DU REVISEUR DES COMPTES

Conformément au mandat qui m'a été donné lors du congrès du 4 novembre 2014, j'ai examiné les comptes du syndicat de l'exercice 2016.

Ces comptes font apparaître :

- un total d'actif et de passif de 49 632,77 € ;
- un résultat de l'exercice bénéficiaire de 8 357,99 €
- et un report à nouveau créditeur de 38 616,65 €.

Les soldes au 31 décembre 2015 ont été exactement repris ; les dépenses et les recettes de l'exercice ont été enregistrées chronologiquement ; les soldes des comptes financiers sont conformes aux relevés de comptes bancaires.

Les soldes des comptes 40 (créditeur de 2 658,13 € contre 16910,61 € en balance d'entrée 2016) et 41 (débitaire de 396 € contre 12 023€ en balance d'entrée 2016) retrouvent le niveau des années 2013 et 2014 alors qu'ils avaient été affectés en 2015 par d'importants rattachements dus au différé d'encaissement des cotisations et des remboursement de frais liés au congrès effectué des 3 et 4 décembre 2015.

Les enregistrements de même que les pièces justificatives produites à ma demande ne font apparaître aucune dépense étrangère à l'objet du syndicat.

Le compte de résultat enregistre en produit 24 693,88€ de cotisations contre 30 376€ en 2015 soit une baisse de 19%. Si en 2014, le niveau des cotisations était exceptionnellement élevé (43 949€) du fait des cotisations exceptionnelles levées pour couvrir les dépenses liées aux contentieux devant le Conseil d'Etat, le montant des cotisations en 2013 était également plus élevés à 28 220,50€. Cet infléchissement doit interpellé sur la diminution des adhérents.

Les produits issus de Paygreen (application de paiement en ligne) sont comptabilisés à hauteur de 1 454,88€, soit 6% du total des produits qui s'établit à 25 323,88€.

Ce montant de 1 454,88€ correspond à la somme des virements mensuels effectués par Paygreen à compter de septembre 2016. Il s'agit du reversement des paiements effectués en ligne par les adhérents (cotisations et inscriptions au congrès), déduction faite des charges de service facturées par Paygreen., qui s'élèvent à 113,93€ selon les factures. Théoriquement contraire aux principes d'enregistrement comptable, la contraction « produits- charges » ainsi opérée n'a qu'un effet marginal sur le niveau des produits et des charges.

Toutefois, si l'utilisation du système Paygreen constitue une avancée qui correspond pleinement à l'usage désormais banalisé du paiement en ligne, cet outil appelle les observations suivantes :

- les états produits par Paygreen ne permettent pas de réconcilier les virements bancaires réalisés au profit du SJFu des paiements effectués par chaque adhérent, qu'il s'agisse des cotisations ou des inscriptions au congrès (participation au repas) ;
- les états détaillés relatifs aux cotisations payées en 3 fois font apparaître des informations contradictoires (exemple : transaction en attente, ou transaction en cours ou transaction refusée), alors que les adhérents ont vu leurs comptes débités selon les échéances attendues ;
- de fait, il a été ainsi impossible d'avoir l'assurance que l'exhaustivité des paiements effectués en ligne avaient été encaissés par le syndicat ;

- enfin, pour les paiements en 3 fois réalisés en décembre, l'outil devrait permettre d'effectuer le rattachement du produit des cotisations à l'exercice clos, ce qui n'est pas le cas.

Je souligne qu'une demande d'explication a été adressée au prestataire Paygreen, qui a reconnu l'existence d'erreurs dans les états produits par le logiciel pour le suivi des transactions. Il a indiqué entreprendre des recherches avec son sous-traitant pour rétablir les historiques.

En conséquence, afin de maîtriser les risques identifiés, je recommande au Bureau du syndicat :

- de mettre en place un suivi précis et au fil de l'eau de l'ensemble des transactions effectuées en ligne,
- de demander au prestataire la fourniture d'états permettant d'assurer les rapprochements bancaires,
- à défaut d'envisager le recours à un autre prestataire à même de fournir cette qualité de suivi.

Dans ces circonstances, faute d'avoir pu mettre en œuvre toutes les diligences qu'il m'apparaissait nécessaires d'accomplir sur les transactions Paygreen, les incertitudes portant sur 6% des produits, je certifie avec réserve les comptes relatifs à l'exercice 2016, qui m'ont été présentés par la Trésorière et le Trésorier-adjoint.

*

Par ailleurs, je note que le syndicat a créé un second compte bancaire au Crédit Mutuel destiné à enregistrer les transactions relatif au groupe informel « G16 », suivi par le Trésorier-adjoint, conformément à la décisions du Bureau présentée à l'assemblée générale de 2016.

Ce compte a commencé à être utilisé en 2017 et n'a pas d'incidence sur la gestion de l'exercice 2016.

Fait à Lyon, le 27 septembre 2017.

Marie-Odile ALLARD

BILAN au 31 décembre 2016

ACTIF					PASSIF				
	2016	2015	2014	2013		2016	2015	2014	2013
41- Clients-Créances CT	396,00 €	12 023,00 €	228,00 €	172,00 €	11- Report à nouveau	38 616,65 €	39 949,80 €	19 945,44 €	23 789,56 €
47- Compte de régularisation		- €	- €	- €	12- Résultat de l'exercice	8 357,99 €	-1 333,15 €	20 004,36 €	-3 844,12 €
50-VMP		- €	- €	- €	Sous-total capitaux propres		38 616,65 €	39 949,80 €	19 945,44 €
51- Banques	49 236,77 €	43 504,26 €	43 707,71 €	23 769,09 €	40- Fournisseurs-Dettes CT	2 658,13 €	16 910,61 €	3 985,91 €	3 995,65 €
TOTAL ACTIF	49 632,77 €	55 527,26 €	43 935,71 €	23 941,09 €	TOTAL PASSIF	49 632,77 €	55 527,26 €	43 935,71 €	23 941,09 €

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2016

CHARGES				
	2016	2015	2014	2013
606-achats non stockés			- €	- €
Total 60-Achats	- €	- €	- €	- €
611-Prestations de services	51,44 €	28,66 €	- €	215,28 €
613- Locations			- €	- €
615-Entretiens et réparations			- €	- €
616-assurances	1 084,93 €	1 083,07 €	1 046,63 €	1 186,23 €
6185-colloque			- €	- €
Total 61- Services extérieurs	1 136,37 €	1 111,73 €	1 046,63 €	1 401,51 €
622-Frais d'actes et de contentieux			- €	5 740,80 €
624- Transports collectifs			- €	- €
62511-réunions				
62512-conseil national		1 986,48 €	3 262,71 €	- €
62513-congrès	8 893,48 €	14 790,39 €	10 829,09 €	14 756,76 €
62514 - Rencontres professionnelles		3 161,17 €	- €	1 076,75 €
6256-réunions autres	6 874,47 €	14 251,09 €	10 784,82 €	13 103,85 €
626-Frais postaux	146,06 €	51,20 €	- €	- €
6281-cotisations			- €	- €
Total 62-Autres services extérieurs	15 914,01 €	34 240,33 €	24 876,62 €	34 678,16 €
658-div gest cour			- €	15,00 €
Total 65- Autres charges de gestion courante	- €	- €	- €	15,00 €
668-charges financières	42,60 €	13,60 €	7,60 €	124,79 €
Total 66- Charges financières	42,60 €	13,60 €	7,60 €	124,79 €
672- charges			- €	- €
Total 67- Charges exceptionnelles	- €	- €	- €	- €
Sous-total charges	17 092,98 €	35 365,66 €	25 930,85 €	36 219,46 €
Bénéfice de l'exercice	8 357,99 €	- €	20 004,36 €	- €
TOTAL CHARGES	25 450,97 €	35 365,66 €	45 935,21 €	36 219,46 €

PRODUITS				
	2016	2015	2014	2013
7581-cotisations	24 693,88 €	30 376,00 €	43 949,00 €	28 220,50 €
7582-remboursements (repas congrès)	630,00 €	3 504,00 €	1 575,00 €	3 985,00 €
7583-autres produits div. de gest. courante			210,39 €	- €
Total 75- Autres produits de gestion courante	25 323,88 €	33 880,00 €	45 734,39 €	32 205,50 €

7681-intérêts livrets	127,09 €	152,51 €	195,97 €	169,84 €
7682- Coupon eurofli monétaire			4,85 €	
Total 76- Produits financiers	127,09 €	152,51 €	200,82 €	169,84 €

772- produits sur exercices antérieurs			- €	- €
778-autres produits exceptionnels			- €	- €
Total 77- Produits exceptionnels	- €	- €	- €	- €

Sous-total produits	25 450,97 €	34 032,51 €	45 935,21 €	32 375,34 €
---------------------	-------------	-------------	-------------	-------------

Perte de l'exercice		1 333,15 €		3 844,12 €
---------------------	--	------------	--	------------

TOTAL PRODUITS	25 450,97 €	35 365,66 €	45 935,21 €	36 219,46 €
-----------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------



124 boulevard Vivier Merle – CS 23624 - 69503 LYON CEDEX 03 - ☎ : 04 72 60 12 17

www.sjfu.fr

